ELECTIONS LEGISLATIVES DE NOVEMBRE 1962 — 54e CIRCONSCRIPTION

FRONT DÉMOCRATIQUE

PRÉSENTÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

CITOYENNES, CITOYENS,

L'avenir de la République est en jeu. La menace du pouvoir personnel se précise chaque jour.

Dans un réflexe de défense, quatre grandes formations démocratiques ont décidé d'unir leurs efforts pour tenter d'enrayer l'implacable processus qui mènerait infailliblement à la dictature ou à la monarchie.

Elles ont aussi étudié un programme commun d'action économique et sociale, qui doit assurer aux travailleurs de ce pays leur juste part de l'accroissement du revenu national.

Pour la défense de la République et de la classe ouvrière, le Parti Socialiste S.F.I.O. entend se battre au premier rang.

Il a choisi, pour le représenter dans la 54e circonscription de la Seine, un militant éprouvé, actif et sûr :

Maurice DOLIVET

Maire de Fontenay-aux-Roses

à qui ses concitoyens font confiance depuis plus de seize ans.

Entre l'inconditionnelle U.N.R. qui n'a d'existence que par le général de Gaulle, d'une part, le Parti Communiste et ses alliés d'autre part, le Pari Socialiste S.F.I.O. apparaît comme le plus qualifié pour défendre efficacement la légalité républicaine et faire respecter la Constitution, loi suprême des démocraties.

Il se fera un devoir de lutter pour :

— l'amélioration du sort de la classe ouvrière,

— l'obtention de conditions de vie décentes pour les vieux travailleurs,

— le respect des droits des anciens combattants.

Il veillera à créer pour les jeunes, qui vont affluer en masse sur le marché du travail, des débouchés rémunérateurs.

Il œuvrera de toutes ses forces pour l'édification d'une Europe Fédérale Démocratique, qui sera le meilleur garant de la Paix du Monde.

Il poursuivra inlassablement son œuvre en faveur du désarmement.

Et en toutes circonstances il défendra la République.

LE PARTI SOCIALISTE S.F.I.O. A BESOIN DES TRAVAILLEURS DE FRANCE DANS SON COMBAT.



- **pour le Progrès social**
- **pour la Liberté**
- **pour la République**
- **pour la Paix.**

C'est pourquoi il vous demande de voter, dimanche, pour

Maurice DOLIVET

Maire de Fontenay-aux-Roses
Directeur Départemental adjoint des P.T.T.
Officier de la Légion d'Honneur

Suppléant :

Yves BOURGOIN

Conseiller Municipal de Clamart

COMITE DE PATRONAGE : **Constant MOUGARD**, Chevalier de la Légion d'Honneur, Maire de Châtenay ; **Paul PADE**, Chevalier de la Légion d'Honneur, Maire de Clamart ; **Marcel CHRISOSTOME**, Chevalier de la Légion d'Honneur, ancien maire de Châtillon ; **Joseph MAURIN**, maire adjoint de Fontenay-aux-Roses ; **R. DULOQUIN**, secrétaire de la section socialiste de Sceaux ; **Louis FAUCON**, agrégé de l'Université, Le Plessis-Robinson.

UN PROGRAMME
UN GOUVERNEMENT
UNE LÉGISLATURE

Le 18 Novembre prochain, vous allez voter pour élire une nouvelle Assemblée Nationale.

Il dépend de vous :

— que celle-ci ne ressemble ni à celle qui vient d'être dissoute, ni à celle qui l'a précédée ;

— que le pays ne retombe pas dans l'instabilité gouvernementale et ne demeure pas au pouvoir d'un seul homme.

LA DIVISION

L'initiative du Chef de l'Etat en imposant au pays le dernier référendum, est notamment condamnable parce qu'elle a conduit à la division des Français.

La menace d'un départ du Président de Gaulle a faussé le résultat du référendum. Elle lui a donné un caractère plébiscitaire.

Au-delà de ce caractère plébiscitaire, une partie des Français, en votant OUI, a marqué son souci de stabilité ; en votant NON, l'autre a manifesté sa crainte du régime personnel.

L'UNION

Pour répondre à ce double souci, le Parti Socialiste fait appel à tous les Républicains afin d'assurer pendant la durée de la nouvelle assemblée la continuité gouvernementale.

A la division dans laquelle le pays a été plongé par une décision menaçante pour les libertés, il oppose un pacte d'union qui fait, dès maintenant, l'objet d'un engagement solennel entre les dirigeants des quatre grandes formations démocratiques de notre pays.

LE PROGRAMME

GOUVERNEMENT DE LEGISLATURE : Sur la base d'un contrat entre la majorité parlementaire et le gouvernement. En cas de crise, dissolution automatique de l'Assemblée.

EQUILIBRE DES POUVOIRS : Le Gouvernement gouverne. Le Parlement contrôle et fait la loi que le Gouvernement applique.

OBJECTIVITE DE L'INFORMATION : Garantie de l'utilisation équitable de la radio-télévision d'Etat par les différentes tendances de l'opinion.

PLAN SOCIAL LIE AU PLAN ECONOMIQUE : Rapport constant entre l'expansion économique et la croissance du niveau de vie (salaires, retraites, pensions, etc.) et les conditions d'existence (logement, équipement social, loisirs).

DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT : Pour offrir à tous les jeunes la possibilité d'accéder aux enseignements technique et supérieur.

AUGMENTATION DES CREDITS POUR LA JEUNESSE : Education physique, sports et loisirs populaires.

CONSTRUCTION EUROPEENNE : Création d'une Europe politique unie.

PRESENCE ACTIVE DE LA FRANCE : Aux Organismes internationaux (O.N.U., O.T.A.N., etc.), en vue de maintenir la liberté dans le monde et d'obtenir un désarmement général garantissant une paix durable.

ENGAGEMENT SOLENNEL : Entre les membres de la coalition de régler leurs désaccords en les soumettant à l'ensemble des citoyens qui trancheront par les moyens démocratiques prévus par la Constitution (Débats parlementaires, Elections ou Référendum).

Les candidats du **FRONT DÉMOCRATIQUE**

présentés par le PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

prennent l'engagement solennel de respecter ce programme qu'ils considèrent comme un contrat entre eux et le corps électoral.

Imprimerie Réaumur, 100, rue Réaumur, Paris